**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 13 (1868)

Heft: (14): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue

Militaire Suisse

Rubrik: Nouvelles et chronique

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ticulièrement à développer l'instruction des sapeurs de son canton et fit autographier à leur intention en 1853 un petit manuel des travaux élémentaires du pionnier, modeste recueil qui a rendu d'excellents services avant l'apparition de l'instruction fédérale de 1862, pour les sapeurs d'infanterie.

C'est dans l'état-major du génie, dont il fit partie dès 1859 avec le grade de capitaine, puis en qualité de major et de lieutenant-colonel, que Wieland déploya les qualités qui lui assurèrent une place distinguée dans notre armée. En 1859 il suivit le rassemblement de troupes d'Aarberg; en 1860 il prit part comme ingénieur divisionnaire à la reconnaissance de l'état-major de la IX<sup>e</sup> division et en 1861 il commandait le génie au rassemblement des Alpes. La même année il avait fonctionné comme instructeur à l'école centrale et imprimé à la division du génie une direction pratique dont les officiers qui en faisaient partie se souviennent avec reconnaissance.

La facilité avec laquelle il saisissait toutes les questions lui valut à différentes reprises d'honorables missions à l'étranger; ainsi en 1860 et 1861 en Prusse et en Belgique pour étudier la fabrication des armes, en 1866 à Vienne pour visiter le camp retranché de Florisdorf-Stadlau, enfin en 1867 à Paris comme adjoint militaire au commissaire fédéral de l'exposition.

L'année dernière il dirigea encore une reconnaissance générale de nos chemins de fer et venait de terminer les nombreux travaux occasionnés par cette étude, lorsque la mort le surprit dans la force de l'âge, dans sa quarante-deuxième année seulement.

Il repose dans le cimetière de Ste-Elizabeth, à Bâle, non loin de son frère Hans, enlevé comme lui trop tôt à la patrie et à ses amis.

L'armée conservera de Richard Wieland le souvenir d'un officier distingué, alliant à une juste sévérité beaucoup d'affabilité dans le service et animant d'une franche gaîté le cercle de ses camarades.



# NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Département militaire de la Confédération suisse a adressé aux autorités militaires des cantons la circulaire suivante :

Berne, le 28 juin 1868.

Tit. -- A teneur de l'arrêté fédéral du 10 février 1868, il y aura de nouveau cette année deux écoles pour officiers d'infanterie nouvellement nommés et pour aspirants officiers d'infanterie.

L'école pour officiers, à laquelle les officiers de carabiniers récemment brevetés (voir tableau des écoles P. 9) et les aspirants officiers d'infanterie du canton du

Tessin, doivent prendre part, aura lieu à Thoune du 30 août au 3 octobre prochain.

L'école pour les aspirants officiers d'infanterie de langue allemande et française aura lieu à Soleure du 22 juillet au 25 août.

Le commandement de ces deux écoles a été remis à M. le colonel fédéral Hoffstetter.

Le personnel de la première école se rendra à la caserne de Thoune le 29 août, à 4 heures après midi; celui de la seconde école à la caserne de Soleure le 21 juillet, également à 4 heures après-midi. Le licenciement aura lieu le 4 octobre et le 26 août, au matin.

Nous ferons prochainement aux cantons intéressés les communications nécessaires au sujet des officiers de carabiniers nouvellement nommés qui doivent être envoyés à l'école d'officiers de Thoune.

Les aspirants officiers d'infanterie doivent se munir d'une capote de soldat à l'ordonnance et d'un fusil de petit calibre transformé avec accessoires, les officiers de carabiniers d'une capote de soldat et d'un fusil Peabody. Tout le personnel devra en outre être pourvu d'une giberne avec ceinturon et d'un fourreau de bayonnette.

Les aspirants officiers doivent être habillés et équipés conformément aux dispositions du nouveau règlement du 27 avril 1868; on n'exige pas qu'ils soient pourvus d'un sac d'officier.

Tous les officiers et aspirants doivent être munis des règlements suivants :

Des nouveaux règlements d'exercice y compris le service de tirailleurs, du règlement général de service pour les troupes fédérales.

Instruction sur la connaissance des fusils d'infanterie transformés;

Instruction pour les sapeurs d'infanterie;

Instruction sur le fusil Peabody pour les officiers de carabiniers.

Chaque détachement doit être pourvu d'une feuille de route cantonale. L'heure d'arrivée a été fixée de telle sorte que les officiers et les aspirants, ceux du Tessin exceptés, puissent se rendre en un seul jour aux places d'armes respectives.

Enfin nous prions les cantons de nous transmettre, jusqu'au 10 juillet prochain, le tableau des officiers et aspirants qui doivent prendre part aux deux écoles dont il s'agit.

Agréez, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Chef du Département militaire fédéral, Welti.

Genève. — Le Conseil d'Etat a promu au grade de capitaine MM. les lieutenants Georges Chanal et Edouard Rigaud.

Valais. - Promotions militaires du 1er semestre 1868.

ARRONDISSEMENT ORIENTAL. Major: M. Antoine Guntren, de Munster. Capitaines: MM. Louis Carlen, de Glurigen, et Nicolas Roten, à Sion. Lieutenants: MM. Félix Clausen, de Brigue; Jn-Bapt. Grawen, à Sion; Ignace Fruzzini, de Brigue; Joseph Murmann, de Wyler. 1ers sous-lieut.: MM. Zacharie Zufferey, de Chippis; Victor de Chastonnay, de Sierre; Théophile Julier, de Varone.

ARRONDISSEMENT CENTRAL. Capitaines: MM. Etienne Massard, à Sion; Séraphin Georgy, d'Ardon; César Meizoz, de Riddes. Lieutenants: MM. Antoine Ribordy, de Riddes; Flavien de Torrenté, de Sion; Ferdinand de Preux, de Sion. 1ers sous-lieutenants: MM. Jules Ducrey, de Sion; François Rassli, de Sion. 2e sous-lieutenant: M. Adrien de Riedmatten, de Sion.

ARRONDISSEMENT OCCIDENTAL. Major: M. Adolphe Stockalper, de St-Maurice. Capitaine: M. Camille Filliez, de Bagnes. Lieutenants: MM. Antoine Gard, de Bagnes, et Basile Exhenri, de Champéry. 1ers sous-lieutenants: MM. Maurice Maret, de Bagnes, et Modeste Derivaz, de St-Gingolph.



## Camp de Châlons.

On écrit au Moniteur de l'armée :

Le jeudi 25, à huit heures du matin, les ordres étaient donnés pour la journée. L'empereur devait assister à un bivouac suivi d'une grande manœuvre. En effet, à neuf heures et demie, les troupes ayant mangé la soupe et reçu une ration de menus bois à emporter sur le sac ou sur la selle, une ration de vin, de café et de sucre, se mirent en marche, se dirigeant du front de bandière vers le plateau auquel on a donné le nom de Mac-Mahon.

Chaque division s'établit, au fur et à mesure de son arrivée sur le terrain, dans l'ordre suivant:

La 1<sup>re</sup> division (Lebrun), un peu au-dessous de la ligne de crête du plateau, à la droite, sur deux lignes, la première déployée, la seconde par bataillon en colonne à distance entière; ses batteries et son bataillon de chasseurs à l'extrême droite et au centre; la 2<sup>c</sup> division (Goze), dans le même ordre, prolongeant la première, son extrême gauche couvert en retour par un régiment de lanciers; la 3<sup>c</sup> division (de Polhès), en troisième ligne et en réserve, en ordre de rassemblement, ayant à sa droite les batteries de réserve du corps d'armée, la brigade de cuirassiers et la batterie à cheval.

L'infanterie avait reçu vingt cartouches par homme. En outre, les petits caissons qui suivent maintenant partout les bataillons sur le champ de bataille devaient leur en fournir dix par homme sur le terrain même. (1) L'artillerie était approvisionnée à vingt coups.

Le service télégraphique du corps d'armée sous les ordres du capitaine d'étatmajor Fix, détacha une de ses brigades avec le quartier général, laquelle correspondait avec le télégraphe du quartier impérial, et en envoya une à chaque division d'infanterie.

Dès que le corps d'armée fut sur le terrain, les divisions portèrent en avant et sur leurs flancs les grand'gardes, postes avancés et petits postes de soutien, prescrits par le règlement sur le service en campagne, s'éclairant et se gardant, comme on le fait en face de l'ennemi.

Bientôt on signale la présence de l'empereur.

Une sonnerie prévient alors les troupes qu'elles doivent dresser les tentes-abris, allumer les feux et faire le café. Il était midi et demi. La brigade télégraphique au quartier général télégraphie aux divisions l'invitation faite par l'empereur aux officiers de tout le corps d'armée de se rendre au centre, près de la tente du souverain.

Vers dix heures, le tableau change tout à coup d'aspect. Quelques coups de feu retentissent en avant, dans le lointain. Une petite fumée blanche s'élève vers les

grand'gardes et les postes avancés dans les vallées de la Noblette et de la Vesle, jusqu'où les premières vedettes avaient été poussées. — L'ennemi attaquait.

Aussitôt le signal de plier les tentes est donné par les clairons. En un instant, la tente-abri est défaite, les hommes ont rompu les faisceaux, et, sac au dos, avec les effets de campement, tentes, piquets, gamelles, etc., replacés, ils attendent de nouveaux ordres. Les cavaliers sont à cheval, les servants de l'artillerie sont sur les caissons prêts à mettre en batterie.

Les grand gardes, cependant, continuent à se replier sur les postes de soutien; les tirailleurs ne tardent pas à être déployés en avant de la première ligne; l'action s'engage de la droite à la gauche.

Alors commence un mouvement en arrière, et une retraite simulée avec passage de ligne, le corps d'armée profitant de toutes les ressources du terrain pour prendre des positions successives et arrêter l'ennemi présumé qu'il a devant lui.

Après avoir gagné, en combattant, le plateau Niel, situé parallèlement et à deux kilomètres en arrière de celui de Mac-Mahon, le corps d'armée s'établit derrière les ouvrages de campagne et arrête le mouvement offensif de l'ennemi. La cavalerie, rompant en colonne et traversant les fortifications dans les intervalles, vient se former au trot en avant. La brigade de cuirassiers, soutenue à droite par celle des lanciers en colonne, déploie ses huit magnifiques escadrons et, commandée par ses généraux, fait une admirable charge en ligne pour refouler complétement l'adversaire. Ces divers mouvements avaient duré deux grandes heures. L'ordre fut donné aux troupes, debout depuis le matin, de se replier sur le camp où elles rentrèrent toutes vers cinq heures du soir.

Le vendredi matin, 26, dès neuf heures, l'empereur était à cheval et devant le front de bandière de la droite de la 3e division. Une brigade de cette division a été chargée d'expérimenter de nouvelles manœuvres élaborées et proposées par trois de nos plus brillants généraux de division, desquels fait partie le général commandant en chef le camp. Ce sont ces manœuvres nouvelles, modifiant dans certaines parties celles de l'ordonnance, dont Sa Majesté désirait se rendre compte par elle-même.

Il ne nous appartient pas de donner notre avis à l'égard de ces manœuvres. D'abord, neus avons sur elles des notions trop imparfaites pour en pouvoir parler avec connaissance de cause; elles ont, d'ailleurs, besoin de la sanction des juges compétents et peut-être aussi de l'expérience donnée par le temps. Quoi qu'îl en soit, jusqu'à onze heures, l'empereur a suivi avec le plus vif intérêt les divers mouvements nouveaux proposés et présentés par la commission, dont nous avons parlé plus haut, et formée des généraux de Failly, d'Autemarre et Bourbaki.

Samedi, 27 juin, à sept heures et demie du matin, toutes les troupes occupaient, en grande tenue, en avant du quartier impérial, les positions qui leur avaient été assignées pour la revue d'honneur.... Un défilé admirable a terminé cette revue....

En tête du corps d'armée, après les compagnies du génie toutes réunies et formant un petit bataillon, on a vu avec intérêt et pour la première fois, la télégraphie militaire passer devant l'empereur, sous les ordres des quatre jeunes capitaines d'état-major qui la commandent après l'avoir organisée. Les six voitures à dévidoir avec leur drapeau bleu orné de la lettre T, puis les six voitures de suite, portant le matériel, toutes attelées par quatre chevaux et conduites par le train des équipages; enfin, les dix mulets dévidant en pays de montagne, ont paru successivement avec les fantassins instruits à ce service nouveau, inauguré cette année dans l'armée française, où il va désormais, sans doute, prendre sa place, parmi les plus utiles institutions militaires modernes.